

FICHE SIGNALÉTIQUE

Safety Tread - Grey

Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom de le produit : Safety Tread - Grey
Numéro de produit: M1913
Usage du produit : Peinture de sol.
Fabricant/fournisseur : Chance Company
210 North Allen Street
Centralia, Missouri U.S.A.
Numéro de téléphone : (573) 682-8465
Numéro de téléphone d'urgence : (573) 682-8465
Date de la preparation : Août 10, 2011

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

DESCRIPTION GÉNÉRAL DES RISQUES

AVERTISSEMENT

INFLAMMABLE. NOCIF SI AVALÉ. PEUT IRRITER LES YEUX. PEUT IRRITER LA PEAU.

Effets potentiels sur la santé : Voir la section 11 pour plus d'information.

Voies d'exposition : Contact avec la peau, contact avec les yeux, inhalation, et ingestion.

Yeux : Peut irriter les yeux.

Peau : Peut irriter la peau.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausea ou des vomissements.

Inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Effets chroniques : Le contact avec la peau répété ou prolongé pourrait assécher la peau et causer de l'irritation.

Signes et symptômes : Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoiement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuilement et gerçure de la peau.

Conditions médicales aggravées par exposure : Asthme. Allergies.

Organes cibles : Le peau, les yeux, appareil gastro-intestinal, les voies respiratoires.

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

Effets potentiels sur l'environnement : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Voir la section 12 pour plus d'information.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Safety Tread - Grey

Section 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Pd. %
Solvant de Stoddard	8052-41-3	1 - 5
Xylène	1330-20-7	3 - 7
Heptane	142-82-5	5 - 10
Oxyde de zinc	1314-13-2	1 - 5
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	64742-89-8	5 - 10
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	10 - 30
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	1 - 5

Section 4 : PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux : En cas de contact aux yeux, rincez immédiatement à l'eau courante. En cas de port de lentilles cornéennes, retirez celles-ci si facilement réalisable.

Contact avec la peau : En cas de contact de la peau, rincez immédiatement à l'eau courante. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consultez un médecin.

Inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne exposée à l'air frais. Si elle ne respire plus, donnez la respiration artificielle. Si elle a de la difficulté à respirer, appliquez lui un masque à oxygène.

Ingestion : Si le produit a été ingéré, ne PAS induire le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

Avis aux médecins : Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité : Inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Produits extincteurs :

Moyens d'extinction appropriés : Poussière, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

Méthodes d'extinction inappropriées : Pas disponible.

Produits de combustion : Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

Données sur l'explosibilité :

Sensibilité aux chocs : Pas disponible.

Sensibilité aux décharges électro-statiques : Pas disponible.

Protection pour les pompiers : Gardez le matériel en amont des flammes. Portez un habit pare feu complet incluant équipement de respiration (SCBA).

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Portez les protecteurs recommandés à la section 8. Isolez l'endroit affecté et n'y laissez pas pénétrer les personnes non protégées ou non requises. Éliminez toute source d'ignition.

Précautions environnementales : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations de drainage, égoûts, fossés et cours d'eau. Pour prévenir la contamination de l'environnement, n'utilisez qu'un minimum d'eau.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Safety Tread - Grey

Méthodes de contention : Contenez et/ou absorbez le déversement avec un matériau inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un contenant adéquat. Ne pas faire écouler dans les égouts par arrosage ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Portez de l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

Méthodes de nettoyage : Pelletez le matériau et placez le dans un contenant de disposition. Ventilez la zone.

Autre information : Pas disponible.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Lavez vous les mains avant de manger, boire ou de fumer.

Stockage :

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas conserver à des températures dépassant 49 °C / 120 °F.

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition

Ingrédient	Limites d'exposition	
	OSHA-PEL	ACGIH-TLV
Solvant de Stoddard	100 ppm	100 ppm
Xylène	100 ppm	100 ppm
Heptane	400 ppm	400 ppm
Oxyde de zinc	5 mg/m ³ TWA (fume); 15 mg/m ³ TWA (total dust); 5 mg/m ³ TWA (resp)	2 mg/m ³ TWA (resp)
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	300 ppm	300 ppm
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	100 ppm	100 ppm
Oxyde d'aluminium	15 mg/m ³ (totale) TWA 5 mg/m ³ (resp)	10 mg/m ³

Mesures d'ingénierie : Aérez/ventilez les lieux pour garder l'expositions aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

Protection individuelle :

Protection pour les yeux et le visage : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains : Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Considérations sur l'hygiène générale : Manipulez selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Safety Tread - Grey

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Visqueux.
Couleur :	Gris.
Odeur :	Aromatique.
Seuil de l'odeur :	Pas disponible.
État physique :	Liquide.
pH:	Pas disponible.
Viscosité :	Pas disponible.
Point de congélation :	Pas disponible.
Point d'ébullition :	~ 36.89 - 300 °C (~ 98.40 - 572 °F)
Point d'éclair :	~ -5.5 °C (~ 22.1 °F)
Taux d'évaporation :	Pas disponible.
Seuil minimal d'inflammabilité :	0.8
Seuil maximal d'inflammabilité :	7
Pression de vapeur :	40 mm HG @ 40 °C
Densité de vapeur :	> 1 (Air = 1)
Poids spécifique :	1.28
Solubilité dans l'eau :	Pas disponible.
Coefficient de répartition eau/huile :	Pas disponible.
Température d'auto-inflammabilité :	Pas disponible.
Pourcent volatil, Pd. % :	Pas disponible.
COV, Pd. % :	Pas disponible.

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable sous des conditions d'entreposage normales. Conserver dans un endroit frais.

Conditions de réactivité : Chaleur. Matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles : Acides forts.Oxydants forts.Amines. Bases. Mercaptans.

Produits de decomposition dangereux : Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Safety Tread - Grey

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË

Analyse des ingrédients

Ingrédient	DL50 (orale)	CL50
Solvant de Stoddard	> 5000 mg/kg, rat	> 5500 mg/m ³ 4hr, rat
Xylène	4300 mg/kg, rat	5000 ppm 4hr, rat
Heptane	5000 mg/kg, souris	103 g/m ³ 4hr, rat
Oxyde de zinc	> 5000 mg/kg, rat	2500 mg/m ³ , souris
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	Pas disponible.	Pas disponible.
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	> 5000 mg/kg, rat	> 5.28 mg/L 4hr, rat
Oxyde d'aluminium	> 5000 mg/kg, rat	Pas disponible.

Yeux : Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoielement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Peau : Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuilement et gerçure de la peau.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausea ou des vomissements.

Inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE

Organes cibles : Pas disponible.

Effets chroniques : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Ingrédient

Produits chimiques listés comme étant cancérogènes ou potentiellement cancérogènes. *

Solvant de Stoddard	Non listé.
Xylène	Non listé.
Heptane	Non listé.
Oxyde de zinc	Non listé.
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	Non listé.
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Non listé.
Oxyde d'aluminium	Non listé.

* Voir la section 15 pour plus d'information.

Mutagénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets sur la reproduction : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets développementaux :

Tératogénicité : Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Embriotoxicité : Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Sensibilisation des voies respiratoires : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Sensibilisation de peau : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Matières toxicologiquement synergiques : Pas disponible.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Safety Tread - Grey

Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradabilité : Pas disponible.

Bioaccumulation / accumulation : Pas disponible.

Mobilité dans l'environnement : Pas disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à l'élimination des résidus :

Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes niveau local, régional, provincial et de la réglementation fédéral.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Appellation réglementaire en vertu du DOT

ORM-D

Appellation réglementaire en vertu du TMD

Quantité limitée

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Fédéraux

Canadien : Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

États-Unis : Fiche signalétique préparée conformément aux normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (Norme CFR29 1910.1200).

SARA Title III

Ingrédient	Section 302 (EHS) TPQ (lbs.)	Section 304 EHS RQ (lbs.)	CERCLA RQ (lbs.)	Section 313
Solvant de Stoddard	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Xylène	Non listé.	Non listé.	100	Oui.
Heptane	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Oxyde de zinc	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Oxyde d'aluminium	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Oui.

Régulations des états

Proposition 65 de la Californie :

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Safety Tread - Grey

Inventaires du monde

Ingrédient	Canada LIS/LES	USA TSCA
Solvant de Stoddard	DSL	Oui.
Xylène	DSL	Oui.
Heptane	DSL	Oui.
Oxyde de zinc	DSL	Oui.
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	DSL	Oui.
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	DSL	Oui.
Oxyde d'aluminium	DSL	Oui.

HMIS - Système d'identification des matières dangereuses

Santé - 1* Inflammabilité - 3 Risque Physique - 0 PPE - B

NFPA - Association nationale de protection contre l'incendie:

Santé - 1 Inflammabilité - 3 Réactivité - 0

Estimation de risque : 0 = minimal, 1 = faible, 2 = modéré, 3 = grave, 4 = extrême

Classification du SIMDUT :

- Catégorie B2 - Liquides inflammables
- Catégorie D2A - Tératogénicité et embryotoxicité
- Catégorie D2B - Irritation de la peau ou des yeux

Symboles de SIMDUT :



AGENCE DE SOURCE DES CLASSIFICATIONS CANCÉRIGÈNES :

- OSHA (O)** Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle.
- ACGIH (G)** Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.
A1 - Confirmé étant carcinogène à l'homme.
A2 - Présumé carcinogène à l'homme.
A3 - Carcinogène animal.
A4 - Non qualifiable comme carcinogène à l'homme.
A5 - Non présumé carcinogène à l'homme.
- IARC (I)** Centre International de Recherche sur le Cancer.
1 - L'agent (mélange) est carcinogène à l'homme.
2A - L'agent (mélange) est probablement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible et une évidence qu'il est carcinogène chez les animaux est aussi reconnue.
2B - L'agent (mélange) est possiblement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible du fait qu'il n'y a pas d'évidence suffisante qu'il est carcinogène chez les animaux d'expérimentation.
3 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est pas classifiable du point de vue s'il est carcinogène chez l'homme.
4 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est probablement pas carcinogène à l'homme.
- NTP (N)** Programme de toxicologie national.
1 - Connu être carcinogène.
2 - Anticipation raisonnable d'être carcinogène.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Safety Tread - Grey

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Clause d'exonération de responsabilité :

L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique comme fourni. Il peut ne pas être valide pour ce matériel si il est employé en combinaison avec n'importe quels autres matériaux. Il est la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la convenance et perfection de cette information pour le propre usage particulier de l'utilisateur.

Date d'échéance : Août 10, 2014

Numéro de version : 1.0

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
Phone: (519) 488-5126
www.nexreg.com